

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
9 Septembre 2016**

OBJET : Action Insertion "Retour à l'emploi" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône avec l'association La Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 9 Septembre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à l'association La Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée une subvention d'un montant de 24 696,00 €, pour le financement de l'action insertion « Retour à l'emploi »,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention correspondante dont le projet est joint en annexe au rapport.

Cette dépense, d'un coût total de 24 696,00 €, sera financée sur les crédits de paiement, au titre du budget départemental de l'exercice 2016 sur le chapitre 017.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice**

du Service des Séances de l'Assemblée